Université Paris Nanterre

ELEC-2024/00357-1

ÉLECTION - RENOUVELLEMENT PARTIEL D'UN MEMBRE REPRÉSENTANT LES PERSONNELS DU COLLEGE BIATSS AU CONSEIL DE L'UFR DSP

DATE : Mardi 17 décembre 2024

CONSEIL DE L'UFR DSP

Vu le Code de l'Education et notamment les articles D.719-20 et D.719-21 fixant les modes de scrutin applicables aux conseils ;
Vu les statuts de l'Université Paris Nanterre ;
Vu les statuts de l'UFR DSP, approuvés par le conseil d'administration du 17 avril 2023 ;
Vu le procès-verbal de dépouillement pour l'élection des membres représentant les personnels du Collège BIATSS au Conseil de l'UFR DSP, s'étant tenu le mardi 17 décembre 2024 sur le site de Nanterre ;

PROCLAMATION DES RÉSULTATS

1 - Nombre d'électeurs inscrits : 49

2 - Nombre de votants : 17

3 - Nombre de suffrages : 17

- Bulletins blancs et nuls : 4

- Suffrages exprimés : 13

Considérant que madame Aurélie ROUGET, unique candidate, a obtenu 13 voix,
Considérant que madame Aurélie ROUGET unique candidate, a obtenu l'unanimité des voix.

EST ÉLUE :

Madame Aurélie ROUGET comme représentante du collège BIATSS au conseil de l'UFR DSP.

La représentante du collège BIATSS est élue pour la durée du mandat restant à courir des membres en exercice du conseil.

Fait à Nanterre, le 17 décembre 2024

La Présidente de l'Université

Caroline ROLLAND DIAMOND

Université Paris Nanterre 05